

Les nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries

Les nouveaux horaires d'ouverture de la déchèteries sont disponibles. Ils seront applicables dès le 4 septembre 2023.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIES DE COURRIÈRES ET EVIN-MALMAISON :

Déchèterie de Courrières, rue Raoul Briquet.

Déchèterie d'Evin-Malmaison, Parc d'activités Le Chemy, rue Mirabeau prolongée.

À partir du 4 septembre 2023 :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 18h30
- Dimanche : 9h à 12h30
- Fermeture le jeudi

DÉCHÈTERIES DE CARVIN ET HÉNIN-BEAUMONT :

Déchèterie de Carvin, Zone du Château, rue Gutenberg.

Déchèterie d'Hénin-Beaumont, rue Pierre Brossolette.

À partir du 4 septembre 2023 :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 18h30
- Dimanche : 9h à 12h30
- Fermeture le mardi

JOURS DE FERMETURE DES DÉCHÈTERIES :

- Les déchèteries sont fermées les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

DÉCHETS ACCEPTÉS :

Objets, appareils ménagers, cartons, papiers, déchets de jardinage, gravats, pneumatiques de véhicules légers déjantés, piles, batteries usagées, verre, ferraille, plastique, bois, meubles..

DÉPÔT DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES :

Le dépôt des déchets dangereux des ménages (pots de peinture, solvants, acides...) est possible uniquement dans l'une des 3 déchèteries : **Carvin, Courrières et Evin-Malmaison.**

DÉPÔT D'AMIANTE :

Le dépôt d'amiante est possible en déchèterie, sous conditions, dans l'une des 3 déchèteries : **Carvin, Courrières et Evin-Malmaison.**

Au-delà de 20 tôles, un agent se déplacera pour vérifier la provenance des tôles (hors activité d'entreprise).

Plus de renseignements au N° vert : 0 800 313 249.

DÉPÔT D'HUILES :

Les huiles sont collectées uniquement dans les 3 déchèteries suivantes : **Carvin, Courrières et Evin-Malmaison.**

CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- L'accès est gratuit et exclusivement réservé aux habitants de l'Agglo Hénin-Carvin (**interdit pour les entreprises**), en voiture particulière attelée d'une remorque ou non.
- Au premier passage, un justificatif de domicile sera exigé et un macaron « AGGLO » vous sera remis gratuitement (à présenter à chaque passage).
- Les véhicules de type fourgon (+ de 1,80 m de hauteur) sont interdits, sauf sur présentation d'une autorisation écrite de la CAHC qui doit être communiquée 24h à l'avance.

- **Les apports sont limités à 1m³ par jour, par type de déchets, par ménage.** Au-delà, une autorisation écrite devra être établie par les services de l'Agglo Hénin-Carvin et présentée 24h à l'avance.

ATTENTION !

Pour la sécurité de tous, les déchargements en déchèterie doivent se faire en étant au sol.

BESOIN D'INFOS ?

Le service Collecte des Déchets de l'Agglo Hénin-Carvin vous renseigne au N° vert : **0 800 313 249**, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h).

- [VIE QUOTIDIENNE](#)
 - [PASS'SPORT](#)
 - [LOGEMENT](#)
 - [DÉCHETS](#)
 - [Planning de collecte des déchets](#)
 - [Collecte des déchets](#)
 - [Collecte des végétaux](#)
 - [Collecte logement collectif](#)
 - [Déchèteries](#)
 - [La Ressourcerie](#)
 - [Compostage](#)
 - [Ambassadeurs du tri](#)
 - [EAU ET ASSAINISSEMENT](#)
 - [ENVIRONNEMENT](#)
 - [SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS](#)
 - [CONCERTATION AVEC LES HABITANTS](#)
 - [AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / GRANDS PROJETS](#)
 - [FOURRIÈRE ANIMALE](#)

La collecte des déchets est gérée par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin. Elle n'est pas réalisée le même jour pour l'ensemble des rues de Libercourt. Rendez-vous sur le site de la CAHC pour connaître vos jours de collecte.

Retrouvez toutes les informations de la gestion des déchets dans [notre rubrique consacrée](#)

Publié le 07 septembre 2023